



PROJET EDUCATIF

2018 - 2019

SOMMAIRE

INTRODUCTION

A. NOS GRANDS PRINCIPES PEDAGOGIQUES..... Page 4

1. La communication bienveillante
2. Le libre accès au jeu
3. La motricité libre

B. L'ACCUEIL..... Page 14

1. L'inscription
2. L'adaptation
3. Les transmissions du matin et du soir
4. Une journée type
5. L'accueil de l'enfant en situation de handicap

C. LE SOMMEIL..... Page 18

D. LE REPAS..... Page 20

E. LE JEU..... Page 23

F. L'ACQUISITION DE LA PROPRETE..... Page 26

G. LA SOCIALISATION..... Page 27

INTRODUCTION

Définition : le projet éducatif traduit l'engagement de l'organisateur, ses priorités, ses principes éducatifs. Il définit le sens de ses actions. Il fixe les orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre et est formalisé par un document.

La Société ELYSSEN PETITE ENFANCE est basée à Lyon depuis 2013.

Elle exploite plusieurs micro-crèches dans la région Rhône-Alpes dont trois sur la commune de Saint Etienne : « Les Petites Tortues »

La micro-crèche désigne un établissement d'accueil du jeune enfant de moins de 6 ans (EAJE), d'une capacité maximum de 10 places.

Par ailleurs, l'art R2324 - 27 du C.S.P est applicable aux micro-crèches. Ainsi, « des enfants peuvent être accueillis en surnombre certains jours de la semaine, dans la limite de 10% de la capacité d'accueil autorisée pour l'établissement et à condition que le taux d'occupation n'excède pas 100% en moyenne hebdomadaire. »

Le nombre d'enfants accueillis peut donc aller jusqu'à 11 enfants simultanément pour une micro-crèche, à certains moments.

Les enfants sont encadrés par des professionnels de la petite enfance : CAP Petite Enfance, Auxiliaire de puériculture, Educateurs de Jeunes Enfants.

Le personnel de la micro-crèche est placé sous la responsabilité du gestionnaire (Mme Soraya FAKROUNE).

La référente technique des trois structures « Les Petites Tortues – Saint Etienne » est Mme Lise FLACHON, éducatrice de jeunes enfants.

A. NOS GRANDS PRINCIPES PEDAGOGIQUES

1. La communication bienveillante

Notre mission principale est de permettre à l'enfant de grandir harmonieusement à travers un accompagnement individualisé et bienveillant.

Les neurosciences ont démontré que la présence d'un adulte bienveillant auprès de l'enfant favorise le bien-être et l'attachement. Cet attachement participe au sentiment de sécurité de l'enfant et lui permet peu à peu de construire son individualité et de développer son autonomie.

Le professionnel crée alors une relation de proximité, de confiance et de plaisir avec l'enfant, à travers le jeu et une communication positive. Il se rend disponible pour l'enfant, l'accompagne avec constance et empathie en prenant en compte ses émotions.

L'adulte adopte une posture et un positionnement professionnel qui vont permettre de répondre aux besoins de l'enfant (physiologiques et affectifs), et de favoriser le développement de ses compétences (cognitives, sociales, et émotionnelles).

Le professionnel se positionne également comme un modèle pour l'enfant qui apprend et découvre les relations sociales en observant, en s'imprégnant et en imitant ce qu'il perçoit de son environnement.

Accueillir le jeune enfant, c'est aussi répondre à son besoin d'être accompagné et soutenu pour développer une confiance en lui. Nous lui offrons donc des situations permettant des interactions variées, chaleureuses et bienveillantes. Nous sommes rassurants par notre présence, nous protégeons, nous consolons, nous encourageons l'enfant à exprimer ses émotions, instaurant ainsi une sécurité affective et une estime de lui-même favorable à son bien-être.

L'éducation bienveillante s'inscrit dans le mouvement de l'éducation positive, de la Communication Non Violente et s'appuie sur les dernières découvertes sur le cerveau de l'enfant qui nous permettent de mieux comprendre son développement mais aussi d'adopter des postures éducatives adéquates. C'est à dire de ne pas partir du principe que l'enfant est un adulte miniature ! Son cerveau est immature, le petit enfant ne sait pas, ne peut pas gérer ses émotions, n'a pas accès au raisonnement ... Les professionnels de l'enfance s'adaptent et font preuve d'empathie. Ce qui ne signifie pas : ne pas poser de limites et les laisser agir à leur guise ; mais au contraire l'adulte va poser un cadre et des limites afin d'assurer la sécurité physique et affective de chaque enfant.

ACCOMPAGNER LES EMOTIONS

La bienveillance implique aussi une pratique pédagogique basée sur la gestion des émotions. Nous savons en effet que le cerveau des enfants est immature. Ce qui implique qu'ils ont des difficultés à gérer leurs émotions, d'où les tempêtes émotionnelles qu'ils subissent. Mais, nous sommes là aussi pour les aider à développer leur intelligence émotionnelle.

Une émotion est une réaction physiologique à une situation. L'émotion a d'abord une manifestation interne, et génère une réaction extérieure.

Il existe 4 émotions de base, dites « primitives » : la colère, la peur, la tristesse, la joie.

Ces émotions sont essentielles pour exprimer notre état interne, et d'autant plus pour le jeune enfant qui n'a pas acquis le langage. L'émotion est un des principaux systèmes d'interaction de l'enfant avec son environnement.

Aussi, le professionnel accueille l'émotion de l'enfant par le regard, avec bienveillance. Il tente d'identifier l'émotion pour adapter sa posture et met des mots sur le ressenti (« je vois que tu es en colère »). Enfin, il aide l'enfant à se libérer de ses tensions, à travers le pleur, le cri, un câlin, le doudou...

Le professionnel verbalise ce qu'il a vu (ou ce qu'il se passe) ; il nomme l'émotion et repose l'interdit si l'acte sort du cadre posé.

Il propose à l'enfant une alternative. Il aide ainsi l'enfant à se libérer de son émotion en lui donnant les clefs pour ses futures relations sociales. « J'ai vu qu'il t'a pris le jouet des mains. C'est normal que tu sois en colère. Mais c'est interdit de taper. Tu peux lui dire non (mot+geste) »

D'autre part, le professionnel ne punit pas et ne met pas à l'écart du groupe. La punition (ou aller réfléchir à ses actes) n'a AUCUN INTERET dans l'accompagnement de l'enfant puisqu'il n'est pas en mesure de prendre du recul sur ce qu'il a fait et qu'il agit par pulsion. Les seuls interdits posés par le professionnel servent à garantir le cadre du « vivre ensemble », nécessaire en collectivité, pour veiller au respect de chaque individu. Par exemple, il est interdit de taper, mordre, tirer les cheveux...

L'ENFANT EST UNE « EPONGE »

L'enfant est une « éponge émotionnelle » : il ressent les émotions des autres sans pouvoir s'en détacher ni les comprendre. L'enfant se développe par imitation et imprégnation de l'adulte.

Ainsi, le professionnel veille à sa communication non verbale (regard, sourire positionnement) et verbale (choix des mots, intonation).

Il utilise les règles de politesse auprès de l'enfant et de ses collègues. Il parle en faisant des gestes lents, en étant calme et posé.

Le cerveau du petit enfant n'a pas encore établi une très bonne connexion entre le verbal et le non-verbal. Les grandes émotions sont souvent effrayantes pour les enfants, c'est-à-dire qu'ils ont peur de leur propre colère. Ainsi, ils font l'expérience des caractéristiques physiologiques des réactions émotionnelles avant de savoir quelles sont ces réactions, d'autant plus qu'ils ne peuvent pas encore les exprimer verbalement.

Certaines personnes pourraient qualifier ces vives réactions de « caprices » voire même de troubles pathologiques, seulement l'enfant est dans l'incapacité de contrôler ces moments de crise, il ne fait pas « exprès » ou avec une « intention ». Cela s'explique par une immaturité cérébrale ; le cerveau supérieur de l'enfant n'est pas assez développé pour pouvoir gérer de telles impulsions et émotions, ils ne peuvent pas prendre du recul, ou même y réfléchir. Ainsi, selon la chercheuse Carroll Izard, apprendre à mettre des mots sur ses émotions permet d'établir cette connexion verbale et non-verbale.

C'est pourquoi la gestion des émotions chez l'enfant fait partie intégrante de nos actions éducatives dans le cadre de l'éducation bienveillante.

Aussi, ce positionnement professionnel nécessite une prise en compte de plusieurs thèmes fondateurs à partir desquels les équipes travaillent, afin que leurs pratiques éducatives ne s'inscrivent jamais dans :

- La soumission
- L'obéissance
- Le jugement
- La privation
- L'humiliation
- La menace
- La comparaison
- La non liberté de se mouvoir
- Le non respect de l'intimité

2. Le libre accès au jeu

Le jeu est l'activité principale de l'enfant et s'avère donc indispensable à son bon développement psychique et physique.

Est appelé « jeu » toute activité dont le seul objectif est le plaisir.

Ainsi, proposer un espace de jeu, des jouets et des activités, adaptés à l'âge des enfants, est l'une des tâches majeures des professionnels de la petite enfance. Les espaces aménagés et les jouets ne sont pas seulement des supports pour développer la psychomotricité et l'exploration des jeunes enfants, ils sont aussi de puissants organisateurs des interactions et des communications de tous les acteurs concernés (enfants, professionnels).

Afin de favoriser la libre expression et les prémices d'une autonomie, les équipes font un travail quotidien sur l'aménagement de l'espace afin de favoriser le jeu libre. Ainsi les micro-crèches Les Petites Tortues veillent à offrir aux enfants 5 espaces de jeu :

- Un espace livres
- Un espace manipulation
- Un espace moteur
- Un espace jeu symbolique (« comme les grands »)
- Un espace ressource

L'espace livres

1. Présentation de l'espace livre :

L'espace livres permet à l'enfant :

- d'avoir un accès illimité tout au long de la journée à des livres adaptés à ses besoins dans un espace attrayant et mis en scène par les adultes
- d'utiliser le livre comme un objet de jeu, de découverte et d'interaction au même titre qu'un autre
- d'être dans la découverte et la manipulation de ce support de façon autonome et libre
- de s'éveiller aux sons, au langage et aux images sous le regard bienveillant de l'adulte

Accueillir les livres à la crèche et leur faire une vraie place, c'est permettre aux enfants d'accéder librement et à tout moment de la journée, à un espace stable et prévisible pensé pour favoriser leur imagination et répondre à leurs besoins d'éveil et de curiosité. C'est en devenant un objet familier du quotidien du tout petit que le livre pourra devenir plus tard un objet dont l'utilisation sera intégrée.

A travers sa manipulation quotidienne, le livre devient un support pour jouer avec ses émotions et soutenir l'enfant dans le développement du langage et du vocabulaire.

Les livres sont disposés au sol de façon à être accessible pour les tous petits qui ne peuvent se déplacer seuls. Ils peuvent ainsi les toucher, les mordiller, les regarder. A travers cette manipulation, le bébé va se familiariser avec l'objet, c'est en portant le livre à la bouche que le bébé va le découvrir c'est pourquoi il est indispensable de le laisser en libre accès et d'accepter que le livre soit mis en bouche.

L'espace livre est donc propice à des moments de découverte individuelles mais aussi à des moments de partage où les interactions et les relations entre enfants vont se faire par l'intermédiaire de la manipulation du livre.

Le livre va éveiller l'enfant aux sons, au langage et aux images. Il participe au développement des capacités d'attention, de concentration et de mémoire (capacités cognitives et intellectuelles).

2. Les postures professionnelles attendues

C'est en acceptant que le livre soit utilisé par l'enfant comme un jeu que l'adulte va lui offrir l'accès à cet espace. L'enfant doit pouvoir trouver les livres répondant à ses besoins et accessibles librement et à sa hauteur, sans attendre une initiative de l'adulte ou être obligé de passer par son intermédiaire.

L'adulte pour répondre aux besoins des enfants doit permettre la manipulation du livre et ne doit pas imposer de consignes dans son utilisation.

L'adulte va veiller à ne pas proposer des livres trop fragiles trop tôt pour éviter de mettre en échec les plus petits.

L'enfant doit pouvoir l'ouvrir, le regarder à l'envers, le déplacer dans un autre espace, l'utiliser en le détournant pour en faire autre chose.

Les enfants sont amenés à déchirer les livres ou les abimer lorsque la manipulation est autorisée.

L'adulte doit accepter cela comme une phase dans l'acquisition de l'enfant pour intégrer la fonction de l'objet.

L'espace manipulation

1. Présentation de l'espace manipulation :

L'espace manipulation permet à l'enfant :

- D'expérimenter et de mémoriser des informations de natures sensorielles (tactiles, auditives, visuelles, gustatives, olfactives)
- De bouger et explorer son environnement avec son corps
- D'être libre de déplacer les jeux, les jouets pour faciliter ses explorations
- D'organiser peu à peu ses perceptions
- D'acquérir une connaissance de plus en plus fine du monde qui l'entoure et de développer son intelligence

L'espace manipulation offre à l'enfant la possibilité de développer son toucher, sa préhension, sa motricité à travers des expérimentations, des transvasements et des constructions : l'enfant va y développer ses 5 sens dans une liberté d'action sécurisée par l'adulte.

En lui donnant la possibilité d'explorer à son rythme, au gré de ses besoins, il va prendre petit à petit confiance en lui, en ses capacités. Il va pouvoir ainsi découvrir des matières et des textures, appréhender les objets dans leur dimension en fonction des tailles des différents contenants et contenus proposés et exercer sa motricité fine.

La main est un réel objet et sujet de découverte pour l'enfant et ce quel que soit son âge. Le matériel qui lui est proposé doit donc être adapté à chaque âge et à son entière et complète disposition, fréquemment renouvelé et remis en scène par l'adulte : hochet, puzzles, crayons, pâte à modeler, légos, Kapla, bassines, boîtes, peinture...

2. Les postures professionnelles attendues

L'adulte doit mettre à la disposition de l'enfant l'espace manipulation sans aucune règle d'utilisation du matériel pré-établi car l'objectif n'est pas d'apprendre à manipuler conformément aux attentes et aux représentations sociales des adultes, mais de soutenir et accompagner l'enfant dans sa démarche d'explorateur afin de favoriser la construction de son imaginaire.

L'adulte doit donc apporter une variété de matériels pour enrichir le jeu de l'enfant :

- *les jeux doivent être combinables, c'est-à-dire permettre des explorations variées pour que les enfants puissent inlassablement s'en servir*
- *les jeux doivent être en plusieurs exemplaires afin que chaque enfant puisse trouver des jeux et en changer quand il en a besoin. (d'une part car sa capacité d'attention est limitée et d'autre part car les jeux seront moins accaparés ceci pour diminuer les possibles conflits)*

L'adulte va donc autoriser l'enfant à déplacer les jeux, les mélanger, les combiner pour le laisser faire des expériences qui vont lui permettre de mieux comprendre son environnement, l'appivoiser, ajuster ses actions, déployer des stratégies.

L'espace moteur

1. Présentation de l'espace moteur :

L'espace moteur permet à l'enfant :

- De bénéficier d'un espace sécurisé pour éveiller sa sensorialité corporelle
- D'explorer et satisfaire son besoin de bouger, ramper, monter, grimper, courir, sauter
- D'éprouver ses capacités et expérimenter de nouvelles sensations
- D'acquérir une plus grande aisance corporelle et une plus grande confiance en lui

C'est par son corps que l'enfant va interagir avec son environnement. L'espace moteur doit être adapté aux compétences motrices des enfants tout en veillant à sa sécurité afin que l'enfant puisse prendre du plaisir et explorer librement les possibilités de son corps.

Il peut être organisé à l'intérieur de la crèche et en extérieur.

La compétence motrice se situe dans l'essai de l'enfant, dans la répétition des expériences et des sensations qui vont petit à petit au fil des expériences le mener à une certaine maîtrise.

Cette maîtrise de sa motricité se répercute sur le développement de la personnalité de l'enfant et influence son développement psychique : ils acquièrent l'assurance dans son corps ainsi que la prudence et apprend à réagir avec adresse aux incidents inattendus et chutes qui peuvent accompagner ses jeux.

2. Les postures professionnelles attendues

L'espace moteur doit permettre à l'enfant d'utiliser les éléments moteurs mis à sa disposition sans imposer un sens ou un ordre de passage afin de lui offrir des expériences riches en apprentissages au service de sa créativité. Il est important que l'enfant puisse utiliser les éléments mis en place comme bon lui semble dans la mesure où il ne se met pas en danger. Cela va renforcer sa confiance en lui.

L'adulte l'encourage et veille à sa sécurité durant ses expérimentations du corps. Il a un rôle d'accompagnateur, est présent physiquement et psychiquement, ce qui signifie qu'il doit être visible pour l'ensemble du groupe pour pouvoir assurer la sécurité physique de l'enfant et de l'ensemble du groupe

L'adulte accueille les hésitations de l'enfant et respecte son envie et ne le force pas à grimper si celui-ci ne le souhaite pas.

L'adulte aide en adoptant cette posture l'enfant à trouver ces propres limites. Seul l'enfant sait ce dont il est capable.

L'espace comme les grands

1. Présentation de l'espace comme les grands :

L'espace comme les grands permet à l'enfant :

- de bénéficier d'un espace sur mesure pensé pour lui
- de faire semblant, de jouer à faire comme les adultes
- de développer son imagination, sa créativité
- de développer son autonomie et sa confiance en soi à travers les activités d'imitation
- de se servir de ses jouets pour s'exprimer, jouer avec sa pensée et la construire
- de soutenir ses capacités de représentation et d'accompagner son expression propre d'un environnement qu'il ne maîtrise pas encore

L'espace comme les grands permet à l'enfant d'avoir accès aux jeux symboliques de façon autonome tout au long de la journée. Il est conçu pour donner à jouer à faire semblant.

En manipulant et utilisant le matériel à sa guise, l'enfant va pouvoir accéder à des activités d'imitation nécessaires à la construction de sa pensée.

Dans cet espace l'adulte met à disposition et met en scène les éléments que l'enfant peut utiliser à sa façon pour avoir le sentiment de maîtriser l'univers des adultes qui lui échappe, imiter la réalité, construire sa propre réalité, détourner les objets et les combiner.

L'espace comme les grands va favoriser les échanges et interactions entre enfants et entre enfants et adultes. L'enfant imite, joue un rôle, fait jouer un rôle, se met en scène et met en scène ses partenaires (enfants et adultes).

2. Les postures professionnelles attendues

L'adulte doit mettre à disposition de l'enfant du matériel de jeux tels les poupées, la dinette, les déguisements, un garage, un établi permettant à l'enfant de faire semblant, de jouer à faire comme les adultes.

Ce matériel doit être combinable ce qui signifie que l'adulte va accepter que l'enfant déplace le matériel d'un espace à l'autre afin d'enrichir son jeu et de le faire durer participant ainsi à créer ses propres scénarios de jeux.

L'adulte a en tête en permanence que le jeu de l'enfant ne représente pas la réalité, et il va donc autoriser l'enfant à détourner les objets de leur fonction première pour l'aider à construire son imaginaire. Savoir qu'un enfant qui détourne une courgette pour fabriquer un pistolet n'a pas un goût prononcé pour la violence, mais est tout simplement entrain de jouer avec sa pensée, permet de poser un autre regard sur lui.

L'adulte doit rendre l'espace attrayant pour l'enfant ; pour cela il le mettra en scène afin de donner à l'enfant l'envie de jouer avec le matériel proposé. C'est la disposition des jeux dans l'espace qui va inviter l'enfant à l'investir.

Des temps de rangement et de mises en scène doivent avoir lieu plusieurs fois dans la journée et être gérés par les adultes afin de maintenir l'intérêt de l'enfant pour cet espace.

Pour accompagner, valoriser et encourager l'enfant, l'adulte le soutient dans ces jeux par le regard et sa présence. Il est non interventionniste mais à disposition de l'enfant si celui-ci l'invite dans son jeu.

Les jeux symboliques sont des jeux de faire semblant, et donc d'imitation.

L'imitation est un instrument d'acquisition pour l'enfant.

Elle a plusieurs fonctions :

> Une fonction de communication : échange et interactions entre enfants.

> Une fonction de différenciation : à travers les activités d'imitation, la différenciation soi/autre se met en place.

> Une fonction de représentation : construction d'images mentales.

L'espace ressource

1. Présentation de l'espace Ressources :

L'espace Ressources permet à l'enfant :

- D'apporter dans la structure un petit peu de son univers familial qu'il est fier de présenter aux autres et qui le rassure.
- De bénéficier d'un espace où il pourra déposer des objets personnels dans un espace nominatif, repérable pour l'enfant et à sa portée.
- De pouvoir avoir à disposition tout le long de la journée un objet, une tétine, un jouet, qu'il aura pris soin et choisi d'apporter à la crèche.
- D'acquérir une autonomie en allant chercher ce dont il a besoin, sans avoir obligatoirement besoin de l'aide de l'adulte pour l'obtenir.

De cette manière, l'enfant apporte dans la structure un petit peu de son univers personnel, pour exister individuellement dans la collectivité et lui apporter du réconfort quand il en a besoin. Il pourra ainsi, être rassuré et aller vers les autres, s'ouvrir au monde qui l'entoure, s'intéresser aux ateliers mis à sa disposition et s'en saisir ou pas.

Etre attentif à son bien-être, c'est permettre la richesse de son activité qui dépend de la qualité des réponses à ses besoins (manger, boire, dormir, ...)

2. Les postures professionnelles attendues

L'équipe doit être en mesure de proposer aux enfants et à leur famille d'amener à la crèche des jouets et objets personnels (adaptés à la collectivité).

L'équipe peut, par exemple, inviter les parents à constituer un album photos avec les différents membres de la famille (y compris l'animal de compagnie de celle-ci), afin que l'enfant puisse le consulter. L'équipe doit prendre le temps d'expliquer aux parents quels types d'objets l'enfant peut ramener sans danger.

Lorsque les séparations sont difficiles pour l'enfant et sa famille, l'équipe doit veiller à s'appuyer sur ces apports personnels et les laisser à la portée de l'enfant pour qu'il s'en saisisse quand il en éprouve le besoin.

L'espace ressource ne permet pas à lui seul de rassurer un enfant.

Chaque professionnel doit porter une attention à chacun des enfants et s'assurer que l'organisation pédagogique est pensée afin de répondre au mieux aux besoins individuels de chaque enfant accueilli dans cet environnement collectif.

3. La motricité libre

La motricité libre est l'un des trois fondements de la théorie éducative d'Emmi Pikler. Elle consiste à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant sans les lui enseigner. Ce fondement se base sur l'idée que, aussi bien les contraintes empêchant l'enfant de bouger, que les incitations trop précoces à accomplir des gestes non maîtrisés par l'enfant, retardent son développement ou son autonomie.

Emmi Pikler va d'abord appliquer cette théorie dans son cadre familial pour élever son propre enfant ainsi que dans son cabinet de pédiatrie, puis l'étend à l'institut Lóczy - une pouponnière recueillant des orphelins et des enfants abandonnés - dont elle est devenue directrice en 1946. Cette théorie, novatrice à ses débuts en 1920, est pour partie largement intégrée dans les pratiques éducatives actuelles en France sous l'impulsion de Françoise Dolto, et continue à faire l'objet de recherches complémentaires.

Les premiers mois, le nourrisson a besoin d'être entouré physiquement pour se constituer une sécurité affective. Cette sécurité de base acquise, l'enfant va pouvoir ensuite s'exprimer par sa motricité. Et il est fondamental de lui permettre, dans cette période cruciale, d'être libre de ses mouvements : le laisser bouger, explorer l'espace, saisir des objets, les relâcher, sentir les formes, les textures... « *Grâce à l'activité spontanée, l'enfant devient acteur de son développement*, souligne Monique Busquet, psychomotricienne, formatrice au Conseil départemental de Seine Saint-Denis. *Il peut tester les limites de son corps et expérimenter de nouvelles positions librement.* » En répétant les exercices, l'enfant se prépare ainsi tout seul aux différentes acquisitions. Il progresse à son rythme sans qu'on ait besoin de devancer ses besoins. « *Il est important de ne pas le contrarier en lui faisant faire des choses pour lesquelles il n'est pas prêt, comme l'asseoir, le mettre debout ; on risque au contraire de le crispier et de le mettre en échec* », poursuit la spécialiste.

La motricité libre permet aux enfants d'acquérir plus de confiance puisque ce sont eux-mêmes qui construisent leur propre chemin. Elle favorise aussi leur esprit d'initiative et leur créativité.

Ainsi, en dehors des moments où il est porté, l'enfant a besoin d'expérimenter le mouvement. C'est installé sur le dos qu'il aura la possibilité de faire des tentatives, d'éprouver son corps, de le connaître, d'explorer ses réactions et les résultats ainsi engrangés.

La motricité libre est de plus en plus pratiquée dans les crèches et haltes-garderies. L'enfant a accès à différents espaces de jeu qu'il investit à sa manière, à son rythme, dans un cadre sécurisé.

Chez les petits, le bébé est installé sur le dos sur des tapis et peut se déplacer en toute liberté. Des jeux avec différentes textures sont posés à côté de lui pour éveiller ses sens. Le but est de laisser l'enfant faire ses acquisitions de façon autonome et surtout ne pas le contraindre à une position dans laquelle il ne sait pas se mettre tout seul.

« *Un enfant n'est jamais mis dans une situation dont il n'a pas encore acquis le contrôle par lui-même* », disait Emmi Pikler. De plus, les accessoires qui vont gêner le bébé (transat, cale-bébé, trotteur) sont évités dans la mesure du possible.

B. L'ACCUEIL

1. L'inscription

Elle se fait par l'intermédiaire du site internet : www.lespetitestortues.fr et auprès de la gestionnaire Mme Fakroune.

La constitution du dossier administratif s'effectue lors d'une première rencontre qui permet de faire connaissance, de présenter la structure, les projets, le personnel et le fonctionnement de la crèche. Ce premier temps donne la possibilité d'évaluer l'attente des parents, les possibilités d'accueil pour l'enfant en prenant en compte les souhaits de la famille et les possibilités de la structure.

2. L'adaptation

Au regard des nouvelles connaissances sur le jeune enfant, nous savons désormais que c'est la répétition d'une action qui va permettre à l'enfant de comprendre les événements qui se produisent. Par ailleurs, les parents constituant le « port d'attache » de leur enfant, nous considérons que leur place est déterminante dans le bon déroulement de cette toute première étape d'entrée à la crèche. Nous avons donc élaboré un schéma d'adaptation basé sur la répétitivité des séances afin de nous recentrer sur les besoins de l'enfant et de sa famille.

Les objectifs :

- Permettre à l'enfant de trouver pendant plusieurs jours des repères similaires en terme d'espace, de temps et de relation.
- Donner de la visibilité au parent sur la vie de la crèche
- Etablir une relation de confiance parents/enfant/professionnels

L'adaptation se déroule sur une période de 5 jours :

Jour 1 :

Accueil de l'enfant avec un ou les deux parents sur une durée de 1h30 : présentation de la crèche, déroulement d'une journée. Ex : 9h-10h30

Lors de ce premier temps d'adaptation, les parents pourront échanger avec une professionnelle grâce à une trame d'entretien : « fiche d'habitudes de l'enfant ».

Jour 2 :

Accueil de l'enfant seul sur le même créneau horaire de la veille. (1h30) Ex : 9h-10h30

Jour 3 :

« Une demi-journée » : l'arrivée se fait à la même heure que les jours précédents ; mais le temps d'accueil est rallongé (environ 3h) et comprend un repas pris à la crèche. Ex : 9h-12h

Jour 4 :

« Petite journée » : l'arrivée se fait toujours à la même heure mais pour un temps d'accueil d'environ 6h. Ex : 9h-15h

Jour 5 :

Le dernier jour d'adaptation, l'équipe prévoit un temps d'accueil en fonction du comportement de l'enfant les jours précédents (une petite journée ou temps plus long correspondant au réel temps d'accueil du contrat) Ex : 9h-16h30

Le contrat d'accueil débute au premier jour d'adaptation et à partir du moment où tous les documents nécessaires au contrat ont été remis par la famille.

Ce schéma d'adaptation est révisable par l'équipe en fonction du type de contrat d'accueil (jours, horaires, etc..)

3. *Les transmissions du matin et du soir*

Les transmissions sont un temps de relations privilégiées entre les parents et les professionnels. Elles sont déterminantes dans l'établissement de la relation de confiance avec les familles et favorisent l'individualisation de la prise en charge.

Les objectifs :

- Assurer une continuité entre les environnements éducatifs (famille et crèche)
- Respecter les besoins individuels de l'enfant
- Adapter nos pratiques en fonction des informations fournies par la famille
- Assurer une cohérence de soin tout au long de la journée

Les outils :

- Une feuille de transmission où sont notées les informations des besoins fondamentaux de l'enfant (sommeil, repas, soin, jeu)
- Des affichages destinés aux parents concernant des informations et évènements de la crèche
- Les photos des enfants sont affichées au mur ainsi que le code-barre permettant de scanner leur arrivée et départ de la crèche.

4. *Une journée type*

7h30 – 9h : accueil personnalisé des enfants et de leurs parents

9h : temps convivial autour d'un verre d'eau et de chansons

9h30 : les couches des enfants arrivés tôt sont vérifiées et changées si besoin ; passage aux toilettes pour les plus grands

10h : des activités sont proposées aux enfants qui ont le choix d'y participer ou de continuer de jouer dans les différents espaces de jeux.

10h50 : les couches des enfants sont vérifiées et changées si besoin et passage aux toilettes pour les plus grands ; lavage des mains

11h : début des repas échelonnés

12h : temps de jeu libre et début des couchers échelonnés

13h30 : levers et couchers échelonnés / temps de jeu libre

15h : début des goûters échelonnés

16h : jeu libre et soins (couches, passage aux toilettes..)

17h – 18h30 : les enfants continuent de jouer pendant que les premiers parents arrivent

5. *L'accueil de l'enfant en situation de handicap*

La loi de 2005 affirme : « les établissements et les services d'accueil non permanent d'enfants veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'ils accueillent. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale. »

Une place pour chacun, une place pour tous

La micro-crèche doit relever le défi de l'accueil de tous les enfants par le refus d'une catégorisation des différences.

Pour ce faire, il faut s'appuyer sur une approche pédagogique individualisée en prenant en compte les besoins spécifiques de chacun, tout en favorisant son inclusion pleine et entière dans le cadre collectif.

Peu importe la nature du handicap, ce qui est important pour nous sont les besoins particuliers ou spécifiques qui en découlent et la capacité de la structure à y répondre.

Ainsi, par le biais de cet accueil, Les Petites Tortues souhaitent :

- Sortir de l'isolement l'enfant et sa famille en leur offrant un lieu d'échanges
- Maintenir ou créer pour ces enfants un lien social au travers d'un lieu de vie
- Contribuer au changement de regard en accueillant en même temps des enfants non porteurs de handicap
- Permettre aux familles la reprise d'une activité professionnelle et/ou sociale

Afin de favoriser l'accueil et l'intégration sociale de ces enfants « extra-ordinaires », l'équipe s'appuie sur une ligne de conduite en accord avec ses valeurs : la sécurité affective, la bienveillance, le respect, la communication, et le soutien à la parentalité.

La notion d'accueil s'instaure aussi dans la durée. Pour que la qualité d'accueil soit pérennisée, nous voulons souligner l'importance :

- Du maintien du lien avec la famille
- Du réseau de partenaires (PMI, CAMSP, etc...)
- Du soutien entre les professionnels

C. LE SOMMEIL

Le sommeil a un rôle fondamental dans le développement moteur et psychique de l'enfant. En effet, c'est au cours des temps de sommeil que le cerveau va consolider les découvertes que fait l'enfant. Ainsi, lorsque le bébé montre des signes évidents de fatigue, c'est qu'il n'est plus en capacité d'intégrer de nouveaux éléments dans son cerveau et qu'il doit se « déconnecter ». Par ailleurs, les rythmes sommeil-veille se mettent en place progressivement au cours des premiers mois de la vie. Chaque enfant est différent et la maturation du sommeil variable. Il y a de gros dormeurs et de petits dormeurs, des couche-tôt, des couche-tard et chacun doit bénéficier de la qualité et de la quantité de sommeil dont il a besoin.

Les objectifs

- Répondre à un besoin physiologique
- Garantir la sécurité physique et affective de l'enfant
- Mettre en place un cadre sécurisant et des repères
- Respecter le rythme individuel de chaque enfant

Le sommeil s'apparente à un lâcher-prise voir à une séparation pouvant être compliqué à vivre pour l'enfant. Dès lors, il est important de créer une atmosphère propice à l'endormissement :

- Un lit attiré, sans tour de lit, ni couverture, ni oreiller
- Le doudou, la tétine
- Une douce pénombre pour instaurer un certain calme et assurer une surveillance visuelle des enfants
- Le passage du lit à barreaux à la couchette ne s'effectue pas en fonction de l'âge mais tient compte du développement de chaque enfant.

La posture de l'adulte

Le professionnel veille à :

- Etre attentif aux signes de fatigue (frottement des yeux, bâillements, agitation...) et y répond.
- Répondre de manière individualisée : un enfant qui n'a pas sommeil (arrivée tardive à la crèche, petit dormeur...) n'est pas couché en même temps que les autres, sa sieste est décalée. A l'inverse, un enfant montrant des signes de fatigue sera couché, peu importe le moment de la journée. A noter que le début de l'après-midi est propice à la somnolence. Sur le plan chrono biologique, cette période se révèle être le moment le moins favorable à une bonne activité cérébrale.
- Instaurer des rituels collectifs ou individuels.
- Faire des gestes lents et à ajuster son comportement au contexte qu'il souhaite instaurer.
- Mettre des mots sur ce qu'il se passe : « je vais te coucher et untel sera là pour toi quand tu te réveilleras ». Le professionnel lui donne ainsi de la visibilité, après son sommeil, pour le rassurer.
- Toujours proposer un temps de transition dans les bras, pour détendre le bébé avant d'être installé dans son lit.
- Accorder un mot, un geste à chaque enfant pour marquer d'une manière agréable le début de la sieste.
- Ne pas réveiller un enfant qui dort
- Lever un enfant qui n'a pas sommeil.
- Répondre aux pleurs des enfants en restant auprès d'eux, en les rassurant, en les prenant dans les bras.

Prévention du risque de mort inattendue du nourrisson

Selon les recommandations de la PMI, nos micro-crèches respectent les conditions d'endormissements suivantes :

- Installer l'enfant dans une pièce aérée, tempérée (18-20°)
- Ne pas utiliser de couette, de couverture ou d'oreiller, mais une turbulette ou un sur-pyjama dont l'épaisseur varie en fonction des saisons
- **Toujours coucher l'enfant sur le dos**
- Ne jamais attacher un enfant dans son lit
- Ne pas utiliser de tour de lit limitant la circulation de l'air
- Ne pas mettre de peluches (uniquement le doudou)

D. LE REPAS

Outre la satisfaction d'un besoin vital, le repas doit être considéré comme un temps de plaisir, de partage et de découverte. Il nécessite la participation active de l'enfant dès son plus jeune âge.

La confiance accordée à l'enfant et l'observation des signaux qu'il émet vont permettre à l'adulte de comprendre quand il a faim, d'identifier peu à peu ses préférences.

Pour le bébé, la faim est une réalité intense et immédiate : en répondant à sa demande lorsqu'il manifeste sa faim, l'adulte lui permet de développer sa confiance en lui et en son environnement. Lorsque l'enfant grandit, le repas prit en commun permet de vivre des expériences de socialisation et de partage.

Objectifs :

- Répondre à un besoin
- Susciter l'envie et le plaisir
- Faciliter et favoriser la convivialité
- Encourager l'expérimentation et les découvertes de l'enfant
- Accompagner le repas au rythme de l'évolution de l'enfant



Moyens :

Les établissements « Les Petites Tortues » ont choisi une restauration par liaison froide, qui détermine la qualité et la quantité des aliments proposés, dans le respect des règles de la nutrition infantile. La petite enfance est une période favorable au développement de bonnes habitudes alimentaires, qui influenceront sa relation avec la nourriture tout au long de sa vie.

Concrètement :

- Pour les plus petits, le repas (biberon) est pris dans les bras de l'adulte.
- Lorsque l'enfant commence à manger à la cuillère, le repas est pris en face à face, l'adulte devant être installé à la même hauteur que l'enfant.
- Le système de la double cuillère est mis en place pour favoriser l'autonomie de l'enfant et son plaisir de faire seul.
- Lorsque l'enfant peut s'asseoir seul sur une chaise, il peut s'installer à table, à condition que ses pieds touchent le sol, ce qui lui évitera les sensations désagréables de perte d'équilibre.
- Le système de plateau est utilisé : tous les aliments salés sont proposés en même temps sur un plateau compartimenté ; et ce pour favoriser l'autonomie de l'enfant, respecter son rythme, ses goûts, et permettre une meilleure disponibilité de l'adulte accompagnant.
- L'adulte est centré sur l'éveil des sens de l'enfant (goûter, toucher avec les doigts, sentir, nommer les aliments, mélanger les aliments entre eux).
- L'adulte parle aux enfants, les regarde, les encourage, les invite à parler du repas (« Tu aimes ? » « C'est sucré ? »)

- Le professionnel l'encourage à manger seul et l'aide si besoin avec le système de la double cuillère.
- Le professionnel n'impose pas à l'enfant de dire « merci ». C'est par imitation de l'adulte, qui utilise les règles de politesse, que l'enfant va les intégrer.
- L'adulte accepte que la table, le sol et l'enfant se salissent, processus indispensable dans l'apprentissage de l'autonomie.
- L'appétit de l'enfant est variable d'une journée à l'autre et d'un repas à l'autre. Il a la capacité d'exprimer son niveau de faim et de satiété. C'est pourquoi les enfants ne seront en aucun cas contraints de manger ce qu'il leur est proposé.
- Le petit déjeuner devra être donné à la maison : c'est un moment privilégié que l'enfant partagera avec un de ses parents avant d'entamer une journée à la crèche.

Le lait maternel

Pour que l'entrée en crèche ne soit plus synonyme de sevrage, les professionnels proposent des solutions aux familles qui souhaitent poursuivre l'allaitement à la crèche.

Aussi il est possible d'apporter des biberons de lait maternel à condition de respecter un certain protocole :

- avant la conservation du biberon, penser à noter la date et le nom de l'enfant sur une étiquette collée dessus.
- pour le transport de la maison à la crèche : les biberons frais ou congelés doivent être mis dans un sac isotherme avec un « pack » de glace.
- l'arrivée à la crèche : les biberons frais ou congelés sont immédiatement placés dans une boîte hermétique ou un sachet congélation neuf puis fermé et placé au réfrigérateur par le personnel.

A savoir : Le lait est sous la responsabilité des parents.

La conservation du lait au réfrigérateur

- Le lait frais : la durée totale de conservation est de 2 jours au maximum (premier jour = recueil et stockage, deuxième jour = transport et consommation).

La température du réfrigérateur doit être maximum de 4°C sur l'étagère où est placé le biberon (ne pas le mettre dans la porte).

A noter : le lait ne sera donc conservé que le temps de la journée à la crèche.

- Le lait congelé (-18°C) : le lait peut se décongeler soit au réfrigérateur (consommer dans les 24h suivant la décongélation) soit au chauffe biberon à basse température (37 °C maximum).

A savoir : ne pas décongeler le lait maternel au four à micro-ondes.

Comme tout lait, ne pas réchauffer deux fois et jeter tout excédent si l'enfant n'a pas tout consommé.

Le lait maternisé

Afin de garantir la traçabilité des aliments donnés aux enfants, le lait infantile en poudre est apporté **non entamé** par les parents et est conservé, une fois ouvert, 3 ou 4 semaines suivant les recommandations inscrites. Au-delà de ce délai, la boîte est rendue aux parents qui nous ramènent une nouvelle boîte non entamée. Aussi les dosettes de lait ne pourront pas être acceptées.

Le biberon est préparé au dernier moment et sera conservé au maximum 1h.

L'eau

Les biberons sont préparés à l'eau du robinet. Cependant, les parents qui le souhaitent peuvent apporter des bouteilles d'eau minérale non entamées. Une fois ouverte, la date d'ouverture et l'heure sont inscrites dessus ; la bouteille est conservée 24h au réfrigérateur.

La diversification alimentaire

La diversification alimentaire est un moment important que ce soit pour l'enfant ou pour ses parents. Afin que l'enfant puisse prendre les repas proposés à la crèche, il faudra auparavant que les parents aient introduit les aliments susceptibles d'être donnés.

En attendant, les parents apporteront le repas de leur enfant (petit pot industriel non entamé et laitage si le lait de vache n'a pas été encore introduit.)

Une liste d'aliments à introduire est donnée aux parents au moment de l'entrée en crèche de l'enfant.

E. LE JEU

Avant toute chose, il est primordial de revenir aux besoins fondamentaux de l'enfant pour cerner ce qui est en jeu pour lui.

Le jeu permet de construire des liens avec l'adulte. Il est important qu'il puisse s'exprimer sous toutes ses formes, du jeu libre à l'activité plus structurée, pour que, au gré de ses acquisitions, l'enfant puisse trouver ce dont il a besoin précisément.

L'expérimentation, la répétition, le tâtonnement, font partie intégrante du jeu, tout comme l'adulte, même dans le cadre du jeu libre, de l'activité ludique gratuite et sans fin précise.

En effet, c'est parce que l'adulte impulse, accompagne, encadre tout type de jeu que celui-ci est possible pour l'enfant, car même si l'enfant joue spontanément, ce jeu ne peut avoir lieu que dans un cadre sécuritaire pour lui, tant au niveau physique qu'affectif.

Expérimenter dans un environnement riche

Considérant l'environnement comme un deuxième accompagnateur dans le développement du jeune enfant, nous aménageons le temps et l'espace en proposant du matériel varié, combinable, suscitant la curiosité et l'exploration par l'enfant. Le professionnel soutient le jeu libre et autonome de chaque enfant seul ou dans un groupe, par son **regard bienveillant**, par son positionnement à hauteur d'enfant et par ses encouragements.

L'enfant développe davantage ses connaissances sur le monde en expérimentant par lui-même plutôt qu'en ayant une explication du résultat. Nous respectons donc le droit au jeu, le droit au temps et à l'hésitation ; l'enfant doit pouvoir répéter et vérifier ses expériences.

Le jeu est l'activité principale de l'enfant, **le plaisir** étant son moteur : moteur de son action, de ses expériences, de ses découvertes.

Il s'agit de lui donner « envie de », de lui faire plaisir et non de lui « apprendre à ».

Grâce au jeu, l'enfant grandit. Il se sécurise, **affirme sa personnalité**, se socialise, rencontre les limites et les règles de la vie collective. Il y joue sa vie, ses joies, ses peurs, ses peines... (Sophie Marinopoulos)

Le jeu est une activité qui stimule son développement moteur, cognitif et social. Il s'agit de l'activité la plus importante pour que l'enfant se développe harmonieusement. L'enfant se construit tout simplement à travers le jeu. Il apprend à s'amuser avec les difficultés et apprivoiser les frustrations.

À travers son activité, l'enfant agit sur le monde, il prend conscience de lui-même et de ses compétences ; c'est un besoin fondamental dans la construction de soi. La littérature est abondante pour défendre l'importance du jeu pour l'enfant ; jouer, c'est sérieux. La qualité des « apprentissages » de l'enfant au cours de son jeu est d'autant plus importante qu'il en est l'initiateur et le seul directeur des programmes.

La difficulté pour l'adulte, c'est que lui aussi a besoin d'être actif, regarder un enfant jouer peut donner le sentiment de ne rien faire. Il est nécessaire pour les professionnels de comprendre le sens de leur travail, mais aussi de développer l'observation professionnelle qui est en soit une véritable activité.

Les activités

Les activités et les temps de jeu proposés à la crèche ont comme objectifs principaux :

EVEIL - DECOUVERTE - PLAISIR

Les activités mises en place dans nos crèches sont diverses et variées. Elles sont toujours adaptées aux besoins des enfants en fonction de leur stade de développement. Elles tendent à :

- favoriser l'éveil et le développement psychomoteur de l'enfant
- développer ses cinq sens
- favoriser l'acquisition du langage
- développer la motricité fine
- favoriser la créativité

Les activités proposées sont aussi et surtout des moments de plaisir auxquels l'enfant participera selon ses envies. L'enfant est invité à s'autoriser de nouvelles expériences sensorielles en toute liberté.

Pendant ces activités, les professionnelles accompagnent l'enfant dans ses découvertes et « ne font pas à la place de l'enfant ».

L'adulte :

- propose
- sécurise
- encourage
- rassure
- verbalise

Il met à la disposition des enfants les moyens humains et matériels nécessaires à son épanouissement en tenant compte de ses capacités.

Voici un éventail des activités proposées tout au long de l'année :

- expression artistique (dessin, peinture...)
- expression corporelle
- psychomotricité
- jeux symboliques (poupée, dînette...)
- motricité fine (gommettes, perles...)
- éveil musical
- manipulation et transvasement (semoule, jeux d'eau...)
- modelage (pâte à modeler, pâte à sel...)
- contes et histoires, marionnettes

Toute activité est proposée et présentée mais non imposée aux enfants. D'autre part, l'équipe veille à ce que rien ne soit fait à la place des enfants (que ce soit pour le dessin, la peinture, le collage...) En fait c'est l'expérience de l'activité en elle-même qui compte et non pas le résultat. (Plaisir de faire)

C'EST POURQUOI, par exemple, l'équipe éducative ne fera pas fabriquer aux enfants de cadeau pour la fête des mères, Noël....

F. L'ACQUISITION DE LA PROPRETE

L'acquisition de la propreté est un apprentissage individuel, qui implique donc des rythmes différents d'un enfant à l'autre. Elle demande du temps et s'accompagne de progressions et de **régressions**. De plus, l'acquisition de la propreté nécessite la maîtrise des sphincters, liée à la maturation du système nerveux. La marche est le stade qui précède celui de la propreté. Mais la maturation nerveuse ne suffit pas. L'enfant doit avoir une conscience suffisante de son corps et une volonté liée au désir de grandir et d'imiter les autres enfants et adultes. Cette étape demande un effort important de la part de l'enfant. Il doit faire le deuil de certaines habitudes (faire pipi et caca à sa convenance, vivre un moment privilégié avec l'adulte à l'occasion du change, accepter de lâcher les couches qu'il a depuis sa naissance...). L'acquisition de la propreté sera donc faite en fonction du développement individuel de l'enfant et surtout, avec sa coopération, et celle de sa famille. L'enfant doit en avoir envie, c'est son choix, au moment où il est prêt. L'adulte se rend alors disponible pour l'enfant, pour l'accompagner dans cet apprentissage et reste attentif à son comportement en s'adaptant à ses demandes. Il met des mots sur le vécu de l'enfant, valorise ses progressions et parle de ses régressions.

La continuité maison-crèche est indispensable et passe par un dialogue régulier entre les parents et l'équipe afin de parler des premiers essais, de l'intérêt de l'enfant, des observations, des inquiétudes, etc...

Ce processus physiologique n'est pas un apprentissage mais bien une acquisition : tout comme la marche l'enfant y accède sans qu'on la lui apprenne.

C'est l'enfant qui est acteur de cette étape de son développement ; l'adulte a un rôle de soutien et d'encouragement.

G. LA SOCIALISATION

La socialisation, c'est apprendre à vivre ensemble, à partager, en suivant les règles de vie du groupe. Les parents qui font le choix de la crèche comme mode de garde citent l'aspect socialisant de celle-ci dans leurs principales motivations.

Les enfants, en collectivité, évoluent ensemble dans un même lieu de vie et souvent pour plusieurs années. Là, apparaît la part nécessaire d'individualité à conserver dans le processus de socialisation. Cela ne signifie pas qu'elle se fait dans l'ignorance de l'autre mais dans le respect, la relation et l'échange. Prendre en compte la collectivité nécessite de prendre en compte l'individualité de chacun pour permettre une réelle socialisation. Il est important de se rappeler que l'identité se construit dans la rencontre avec autrui ; c'est par le contact avec les autres que l'enfant prend conscience qu'il y a d'autres avis que le sien. Au contact de l'autre, il va apprendre à se connaître, à affirmer son identité propre afin de prendre sa place dans le groupe puis dans la société.

Dans plusieurs de ses jeux, de ses expérimentations, l'enfant va chercher à entrer en contact avec ses pairs.

Les professionnels sont là pour accompagner, soutenir, proposer, parler, favoriser l'expression de chacun. Les enfants ne se socialisent pas par la seule immersion au sein d'un groupe : c'est entre autre par la verbalisation, la parole posée, l'aménagement de l'espace et des temps de vie que ce processus se développe.

